

VÉRONICA CRÉATIONS FLORALES

Venez confectionner votre couronne de l'Avent ou couronne de porte et passer un moment convivial avec Veronica Créations Florales.

**le Dimanche 3 Décembre 2023 à la mairie de Morvillars,
salle du Conseil de 10 h à 11h30**

Cet atelier est ouvert à tous . Les enfants à partir de 8 ans doivent être accompagnés.

Tarif unique : 28€

Tout le matériel nécessaire à la réalisation est fourni.

Inscription tél : 06 03 07 51 10 (jusqu'au 28 novembre inclus)



LILI ROSE

VAL & GIBUS

ÉVÉNEMENTS WEEK END D'OCTOBRE ET NOVEMBRE

LE SAMEDI 28 OCTOBRE

OUVERT DE 10H À 14H30
FRITURE DE CARPE
ET OÙ À LA CARTE

LE SAMEDI 4 NOVEMBRE

OUVERT DE 10H À 14H30
FRITURE DE CARPE
ET OÙ À LA CARTE

LE SAMEDI 11 NOVEMBRE

OUVERT DE 10H À 14H30
FRITURE DE CARPE
ET OÙ À LA CARTE

LE SAMEDI 18 NOVEMBRE

OUVERT DE 10H À 14H30
FRITURE DE CARPE
ET OÙ À LA CARTE

LE SAMEDI 25 NOVEMBRE

OUVERT DE 18H À 1H DU MATIN
« SOIRÉE SAINTE CATHERINETTE »
MOULES FRITES

16 €

SUR RÉSERVATION

AU 06.09.76.61.01
OU 03.84.21.68.28



SAMEDI
18 NOV. 2023

CAFÉ DU CHEVAL BLANC
chez Val & Gibus
4 RUE CHARLES DE GAULLE
90120 MORVILLARS



Repas - Karaoké

à partir de
20h



Tartiflette
Salade verte
île flottante

menu complet : 18 €

pour le repas
réservation
indispensable
(places limitées)

à la console, Jordan DJ & Animateur de Karaoké !



BAR entrée libre
consommations
obligatoires

vous lui demandez un titre, à chanter ou à danser et c'est parti, pour une soirée de délire.



MORVI'LIGHT

Vite lu, vite su !

N° 115
NOVEMBRE 2023

Adresse mail de la Mairie : contact@morvillars.fr

Téléphone : 03 84 27 80 36

AGENDA DE NOVEMBRE

Jeudis 9 et 23 novembre	Nouveaux horaires 13h30 à 17h45 : jeux de société et de cartes à la médiathèque
Samedi 11 novembre	1923 / 2023 : CÉLÉBRATION DES 100 ANS DE LA NÉCROPOLE 16h30 : Cérémonie de l'Armistice à la nécropole 17h15 : récit musical salle du conseil de la mairie
Dimanche 19 novembre	11h00 : commémoration de la libération Morvillars / Méziré, Passage du souvenir français
Dates à retenir en décembre	<u>1er week-end de décembre</u> : Lancement des illuminations de Noël <u>Samedi 9 décembre</u> : 14h à 20h marché de Noël, Place du Marché <u>Dimanche 10 décembre</u> : 14h30 spectacle de Noël des enfants de la commune en extérieur sur le plateau sportif (au gymnase en cas de pluie) <u>Du 4 au 15 décembre</u> : collecte au profit des restos du cœur au collège et à l'école primaire.

COMMÉMORATIONS

100ème anniversaire de la nécropole Célébration du 11 novembre



nous avons le plaisir de vous inviter à ce double événement

- 16H30 : cérémonie à la nécropole de MORVILLARS
- 17H15 : récit musical « une histoire en musique* »
salle du conseil municipal : INEDIT
- 18H45 : vin d'honneur



* Il était une fois un pèlerin qui fait une halte à la nécropole de Morvillars pour raconter l'histoire d'une rumeur qui naît à une période lointaine et tourmentée par la guerre de 1870 à nos jours. Mais c'est avant tout l'histoire de Louise.

venez nombreux !

Ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	fermé	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 11h00
Après-midi	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00	fermé	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00	fermé

CCAS : ATELIER PRÉVENTION SANTÉ : BOUGER MÉMORISER

Le CCAS en partenariat avec la Mutualité Française vous propose un atelier de prévention santé : BOUGER MÉMORISER.

Il est composé de 7 séances d'une durée 1h30, axées sur gym, mémoire, marche orientation, sophrologie.

Elles se dérouleront le mardi ou le jeudi après midi à partir de 14h à la médiathèque si le nombre de personnes est suffisant.

Pour tout renseignement complémentaire et inscriptions téléphonez à Monsieur Régis OSTERTAG 06 81 04 25 22.



CIRCULATION RUE DU STADE

La rue du stade est interdite à la circulation. Seuls les résidents, les personnes à mobilité réduite et le personnel du collège sont autorisés à y circuler.

Malheureusement nous constatons régulièrement que la rue est empruntée par des véhicules non autorisés. Cette circulation met en danger les élèves de l'école maternelle/primaire mais aussi du collège.

La gendarmerie effectuera des contrôles réguliers.

PENSEZ A NOS ENFANTS.



SPECTACLE DE NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE



DIMANCHE 10 DECEMBRE
à 14h30



Un spectacle haut en couleur pour fêter Noël : la commission enfance jeunesse propose un spectacle original et déjanté de vélo acrobatique.

Tétouze, acrobate à vélo, comique et jongleur, présente un spectacle truffé d'humour et de bonne humeur.

Si la météo le permet le spectacle se déroulera en extérieur sur le plateau sportif (derrière le château, en cas de pluie le spectacle se déroulera au gymnase).

Le spectacle est ouvert à tous les enfants de la commune âgés de 0 à 12 ans, **une inscription est nécessaire en mairie avant le 28 novembre.**

A l'issue du spectacle des chocolats seront offerts aux enfants inscrits.



Les enfants recevront une invitation début novembre. Si vous n'avez rien reçu mi-novembre merci de prendre contact avec la mairie 03 84 27 80 36, cela voudrait dire que vos enfants ne sont pas dans le listing.



COURS DE YOGA ADULTES

NOUVEAU À MORVILLARS

À partir du **JEUDI 9 NOVEMBRE**, Delphine VIATTE FLACHAT vous proposera des séances de Hatha-Yoga de **18h à 19h à la médiathèque.**

Pour tous renseignements et inscription Mme Delphine VIATTE FLACHAT

Tel : 06 74 98 70 41 Site internet : <http://yoga-bien-etre.net/>



Premières séances
d'essai gratuites



TRI DES DÉCHETS



Les médicaments périmés :

ils doivent être rapportés en pharmacie, afin d'avoir l'assurance qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.

Les piles, les batteries ou les ampoules :

pour les piles et les petites batteries un container est disponible dans le hall de la mairie. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.



Les pneus : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.



Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange :

vous pouvez les déposer dans des points de collecte spécifiques ou bien chez un garagiste.



Les déchets d'équipements électroniques :

il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui sera dans l'obligation de récupérer votre ancien appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner.

